



## Probleme credit lyonnais et societe effico sorecco

Par [nanouangel93\\_old](#), le 07/11/2007 à 10:08

Je suis en surendettement. La banque de France et le crédit lyonnais a établi la dette à 26 248.81 euros. Je commençais à régler la somme d'environ 174 euros par mois à partir de juillet 2005. Ensuite comme j'ai eu des soucis financiers, (j'ai été en arrêt maladie, séparation et j'ai perdu mon emploi en avril 2006) la dette est passé chez effico sorecco puis à l'huissier qui lui à établi la dette à 29 910.27 euros, chose déjà qui m'a largement étonné car la dette a augmenté de plus de 3000 euros car en plus j'avais déjà quand même versé des mensualités. Jusqu'à maintenant je versais donc à l'huissier 170 euros par mois.

Le souci c'est que quand mon salaire arrive sur mon compte je ne peux rien faire avec ni même de virement ceux qui ne me permet pas de vivre une situation normale car je dois à chaque fois me déplacer pour faire un retrait. Quand mon salaire arrive sur mon compte du crédit lyonnais on me bloque tout.

En plus on ne m'autorisa pas à prendre mon salaire dans sa totalité alors que je règle la dette directement aux huissiers. J'ai eu un virement de 359 euros début mai et je n'ai pas pu le retirer, début juin j'ai eu mon salaire de 1404.77 euros et j'ai retiré que 1390 euros, début juillet j'ai eu mon salaire de 1187.51 euros et j'ai pu retirer que 1000, mi-juillet j'ai eu mon salaire de 2057.69 euros et j'ai pu retirer que 1500 euros et la mon salaire de 1268 euros je n'ai pu retirer que 760 euros. En tout, il y a 1626.97 euros, je ne sais pas où est passé cet argent vu que je paie en plus « aussi » directement à l'huissier ( plus de 1000 euros depuis le début des remboursement).

Aujourd'hui cela continue encore le crédit lyonnais ne sais pas quoi faire les huissiers mon informer que mon dossier est reparti en aout a la societe de recouvrement effico sorecco et

eux même ne reponde a aucunes de mes questions.

Voila je ne sais plus quoi faire je ne vis pas normalement je fais des pieds et des mains pour avoir un peu de mon salaire en plus il aggrave ma situation car a cote j'ai aussi des charges a payer.

voila si vous pouviez me donner des conseils

Par **papa tango charly\_old**, le **07/11/2007 à 19:08**

si j'ai bien compris, la banque se sucre largement au passage... demandez-lui de justifier des différences de sommes.

quant à l'officine que vous évoquez, ce sont des vautours -entre autres- du recouvrement, qui se repaissent de victimes dans votre genre.

je ne comprends déjà pas comment on a pu vous laisser vous constituer une dette de cette ampleur, quant on connaît la frilosité des prêteurs.  
il y a manifestement abus de faiblesse.

le plus simple, serait d'en référer à la Banque de France, qui devrait calmer les ardeurs de vos poursuivants et limiter les abus. vous devriez insister sur votre état de détresse...

en ce qui concerne l'évolution de votre dette, je crois que vous en êtes arrivée à un point où vos remboursements ne compensent même pas les intérêts usuraires des prêteurs.... en d'autres termes, on vous enfonce encore plus.

Par **nanouangel93\_old**, le **08/11/2007 à 16:33**

merci de votre réponse, en fait la banque elle même ne sait pas quoi faire car elle ne sait pas d'où cela provient elle rejette la faute sur la société de recouvrement.

En ce qui concerne la banque de France, je leur ai expliqué mon problème et la seule chose qu'il m'on répondu c'est que je devais refaire un dossier pour examiner de nouveau ma demande ce qui peut prendre plusieurs mois.

Voilà je sais plus du tout quoi faire je n'en peux plus.

Par **marie6NO\_old**, le **25/12/2007 à 17:23**

g eu un probleme similaire avec eu .g ouvert un autre compte bancaire; Sans fermer celui du credit lyonnais, je paie a l'huissier et je peux retirer ce que je veux sur mon compte. ET JE REVIE